

**Délibération n°132 du 4 juin 2009
Portant prorogation de la délibération n° 3 du 5 octobre 2006 portant
nomination du directeur des contrôles, modifiée.**

L'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, partie législative, notamment ses articles L. 232-8 et L. 232-12,

Vu le code du sport, partie réglementaire, notamment ses articles R. 232-14 et R. 232-23,

Vu l'arrêté du 5 juin du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, portant promotion de Monsieur Jean-Pierre Verdy au 2^e échelon de la hors classe du corps des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs avec changement indiciaire à effet du 1^{er} septembre 2008,

Vu la délibération n° 3 du 5 octobre 2006 portant nomination du directeur des contrôles de l'Agence,

Vu la délibération n° 101 du 26 juin 2008 portant modification de la délibération n° 3 du 5 octobre 2006,

Vu la demande de l'intéressé,

Sur proposition du président de l'Agence,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : La nomination de M. Jean-Pierre Verdy dans les fonctions de directeur des contrôles de l'Agence est prorogée du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2012.

Article 2 : La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française et sur le *site internet* de l'Agence.

La présente délibération du Collège a été adoptée le 4 juin 2009 avec la participation de M. Pierre BORDRY, Président, et de MM Jean-François BLOCH-LAINE, Claude BOUDENE Laurent DAVENAS M. Daniel FARGE, , Michel LE MOAL, membres.

Le Président,
Pierre BORDRY

